

STAGE D'ARBITRAGE ET DE JUGES Le 3 octobre 2018 à NANTES

Sports	Lieu	Adresse	Arrêt Tram	Installations
Foot-ball	Petit Port	Hippodrome du Petit Port - 2 bd des tribunes	Arrêt Morrhonnière	terrain stabilisé
Escalade	Lycée La Perverie	63 rue de la Perverie - 02 40 14 53 70	Arrêt Morrhonnière	salle de sport
Handball	Noé Lambert	44 bd des Poilus		salle de sport
Badminton	Lycée St Stanislas	2 rue St Stanislas - 02 40 20 17 50	Arrêt St Mihiel	salle de sport
Basket-ball	Lycée St Félix	27 rue du Ballet. Nantes. 02 40 14 50 50	Arrêt St Félix	salle de sport
rugby	Lycée du Loquidy	73 Bd Michelet. Nantes. 02 40 74 03 12	Arrêt Michelet	terrain rugby et salle
Gymnastique	Lycée du Loquidy	73 Bd Michelet. Nantes. 02 40 74 03 12	Arrêt Michelet	salle spé
Athlétisme	DDEC 44/ UGSEL 44	15 rue Leglas Maurice. Nantes. 02 51 81 64 13	Arrêt St Félix	salle de cours
Tennis de table	DDEC 44/ UGSEL 44	15 rue Leglas Maurice. Nantes. 02 51 81 64 13	Arrêt St Félix	salle de cours
Futsal	Lycée La Joliverie	141 route de Clisson - St Sébastien s/L		gymnase
Volley-ball	Sully	rue Henri Cochard. Nantes	Arrêt St Mihiel	salle de sport
Natation	DDEC 44/ UGSEL 44	15 rue Leglas Maurice. Nantes. 02 51 81 64 13	Arrêt St Félix	salle de cours

Date limite d'inscription : 27 septembre 2018

Accueil

L'accueil s'effectuera au Petit Port (lieu précisé sur la convocation) de 12h00 à 12h15.

Lieu de rendez-vous : chemin de la Sensive du Tertre devant l'entrée de la piscine du Petit Port.

Stationnement possible également bd des Tribunes au niveau de l'entrée de l'hippodrome.

Des tickets de tram seront distribués aux participants et aux accompagnateurs.

Très important : si vous vous rendez directement sur le lieu du stage, merci de nous le préciser pour ne pas vous attendre et ne pas prévoir de tickets de tram.

Tous les profs qui le désirent peuvent assister à la formation.

Un plan d'accès entre l'arrêt de tram et le lieu de rendez-vous vous sera fourni.

Nombre de places

Pour chaque formation, le nombre de places est limité à 40 (sauf en gym).

En sports collectifs, on ne peut inscrire que 2 élèves maxi par équipe engagée par l'établissement en compétition UGSEL.

Si le nombre d'inscrits est trop faible, le stage n'aura pas lieu.

Pré requis en natation : formation officiel B = 16 ans minimum et officiel C = 14 ans minimum.

Sport co : il est souhaitable que les élèves qui ont déjà un bon niveau de pratique (stage national, arbitres fédéraux ...) se mettent à disposition des enseignants pour aider à l'encadrement.

Formation

Les élèves qui sont déjà arbitres officiels dans leur fédération ne sont pas obligés de participer à cette journée. Par contre, en sports collectifs, il peut être intéressant qu'ils participent au stage national du 21 au 24 octobre 2018 pour le rugby et le basket et du 15 au 16 décembre 2018 pour le Volley, le Foot, le Futsal et le Hand.

La formation débutera à 12h30 dans chaque lieu et s'achèvera, par un goûter à 16h00. Les jeunes regagneront ensuite le Petit Port en tram d'où ils repartiront dans leur établissement.

Départ à prévoir du Petit Port à 16h30.

ÉDUCER... TOUT UN SPORT !

Contenus de formation

Objectifs : acquérir les bases, donner envie aux jeunes de juger ou arbitrer, dédramatiser l'arbitrage, le jugement : montrer que ce n'est pas trop compliqué, répondre aux interrogations des participants.

En sports collectifs et Badminton, prévoir une tenue sportive dont raquette-volants en badminton et sifflets en sports co.

Tennis de table, Athlétisme et Natation, formation théorique uniquement : donc matériel de prise de notes.

En sports collectifs, tous les participants seront mis en situation d'arbitrage (co-arbitrage, double arbitrage) ou/et de tenue de table de marque.

Supports de formation

Les élèves recevront un livret technique dans chaque discipline ainsi que le nouveau livret de suivi UGSEL du jeune juge et jeune arbitre et les renseignements pour continuer leur formation au niveau national.